

AFFAIRE N°2 - Etudes de restructuration des transports en commun.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le Préfet vient de me faire savoir que le Secrétariat d'Etat aux Transports a accordé une subvention de 180 000 F pour les études de restructuration des Transports en commun de Saint-Denis.

Afin de compléter le financement de l'opération qui s'élève au total à 300 000 F, je vous demande de m'autoriser à contracter un emprunt auprès de la C. D. C. d'un montant de 120 000 F.

Mesdames et Messieurs, j'en mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x